

PROJET AWA-II

ACCES A L'EAU POTABLE AVEC DES TECHNOLOGIES ADAPTEES ET SA GESTION PUBLIQUE LOCALE AVEC APPROCHE DEL DANS LES COMMUNES DE LA REGION TRANSFRONTALIERE DU FOUTA TORO (MAURITANIE ET SENEGAL)

TERMES DE REFERENCE

TRAVAUX DE RÉALISATION DE 4 FORAGES MANUELS DANS LES COMMUNES DE DAR EL BARKA ET OULD BIROM REGION DU BRAKNA, MAURITANIE

Contenu des TDR

1. CONTEXTE.....	2
2. OBJECTIF	2
3. RESULTATS ATTENDUS	2
4. ZONE D'INTERVENTION	2
5. PROFIL DU SOUMISSIONNAIRE	3
6. DESCRIPTION DE LA PRESTATION.....	3
7. PRODUITS ET LIVRABLES	3
8. MOYENS HUMAINES	4
9. MOYENS MATERIELS	4
10. METHODOLOGIE.....	4
11. DUREE ET DEROULEMENT DE LA PRESTATION	5
12. MODE DE PAIEMENT	5
13. PRÉSENTATION DES OFFRES.....	5
14. EVALUATION DES OFFRES	¡Error! Marcador no definido.

Janvier 2019

1. CONTEXTE

Le présents Termes de Référence ont pour objet la réalisation des travaux de quatre (4) forages manuels dans quatre localités des Communes de Dar el Barka et Ould Birom, région du Brakna, Mauritanie.

Cette action s'insère dans le cadre du projet « **AWA-II. Accès à l'eau potable avec des technologies adaptées et sa gestion publique locale avec approche DEL dans les communes de la région transfrontalière du Fouta Toro (Mauritanie et Sénégal)** », financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale au Développement (AACID) et exécuté par le Fonds Andalous de Municipalités pour la Solidarité Internationale, en partenariat avec les Communes de Dar el Barka et Ould Birom, et la collaboration du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Mauritanie.

Dans une suivante phase, ces forages seront équipés avec des installations d'exhaure solaire, stockage et distribution d'eau à moindre coût.

2. OBJECTIF

L'objectif général des travaux est de réaliser 4 forages manuels dont l'eau sera suffisante et apte pour la consommation humaine pour des localités d'entre 200 et 500 habitants (on considère une consommation de 25 l/j/hbt vu la localisation des sites).

Les objectifs spécifiques des travaux sont:

1. Donner suite à la stratégie étatique à travers la mise en place des technologies à faible coût dans des localités riveraines du fleuve Sénégal.
2. Les travaux devront comprendre les analyses d'eau pertinentes et la préparation des forages pour son équipement ultérieur.
3. Renforcer les compétences locales dans le domaine des forages manuels en ce qui concerne la connaissance de la technologie et les outils de gestion.

3. RESULTATS ATTENDUS

- ✓ Quatre (4) forages manuels ont été réalisés avec débit suffisant pour alimenter en eau potable les localités correspondantes
- ✓ Les analyses microbiologiques et bactériologiques ont été réalisées
- ✓ Un rapport final mentionnant les caractéristiques des travaux réalisés et les recommandations concernant la mise en place d'un système durable d'accès à l'eau potable a été élaboré.
- ✓ Tous les livrables demandés ont été mis à disposition du projet.

4. ZONE D'INTERVENTION

Dans la région du Brakna, département de Boghé et arrondissement de Dar el Barka, elle s'étend sur 4 villages ciblés dans les Communes de Dar el Barka et Ould Birom, à savoir :

Commune	Localité	Population estimée	Localisation GPS
Commune de Dar el Barka	Bangue 1	300 habitants	Lat (X) : 16° 39' 57,9" Long (Y) : 14° 47' 47,2"

	Thielaw	430 habitants	Lat (X) : 16°44'07,3" Long (Y) : 14°47'41,2"
Commune d'Ould Birom	Thiofol 2	200 habitants	Lat (X) : 16° 37' 27,9" Long (Y) : 14° 29' 30,3"
	Wallere	300 habitants	Lat (X) : 16° 39' 38,2" Long (Y) : 14° 28' 17,0"

5. PROFIL DU SOUMISSIONNAIRE

- Expérience dans la réalisation des forages manuels, notamment en Mauritanie et en Afrique de l'Ouest en général.
- Expérience dans le domaine de la Coopération Internationale au Développement.

6. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Pour chacun des quatre sites le soumissionnaire devra réaliser les travaux suivants :

Phase 1. Installation de chantier, transport des matériaux et préparation des équipes

- ✓ Transport du matériel pour l'installation du chantier.
- ✓ Transport du matériel et des équipes humaines entre sites.
- ✓ Transport du matériel pour l'équipement des forages.
- ✓ Fourniture et transport des intrants et consommables nécessaires.
- ✓ Toute la logistique (assurances, alimentation, séjour, voiture, carburant, huile et essence, etc.) et l'équipe de travail, et tous les frais nécessaires pour la correcte exécution des travaux.
- ✓ Maintenance, entretien et réparation de l'équipement (crépine, connexions, etc.). Mise à point de la machine pour la réalisation des forages.

Phase 2. Réalisation des forages

Réalisation de 4 forages manuels dans le délai établi dans ces termes de référence.

- ✓ Chaque forage pourra arriver jusqu'à une profondeur de 35 mètres si nécessaire.
- ✓ Perforation, équipement, développement, mesure du débit, et toutes les phases comprises.
- ✓ Prise de décision en concertation avec le Projet et la mairie concernée pour l'emplacement du forage et pour résolution des problèmes pendant la réalisation des forages (PV de démarrage signé para l'autorité locale et le Chef de village nécessaire).
- ✓ Au cas où, réparation des équipements, avec l'autorisation au préalable du Projet. Ce sera objet d'une facture indépendante, à payer après la réparation.
- ✓ Au cas où, achat de matériel additionnel, avec l'autorisation au préalable du Projet. Ce sera objet d'une facture indépendante, à payer après la fourniture.

Phase 3. Repli de chantier et documentation

- ✓ Repli et nettoyage du chantier de chaque forage.
- ✓ Fiches stratigraphiques de chaque forage, avec toutes les données.
- ✓ Analyse microbiologique et bactériologique d'eau.
- ✓ Photographies et vidéos.
- ✓ Évaluation des équipes de puisatiers intervenants aux forages.

7. PRODUITS ET LIVRABLES

Les livrables à fournir au Projet sont :

- ✓ Planning des travaux
- ✓ Fiches stratigraphiques de chaque forage, avec toutes les données
- ✓ Photographies et vidéos
- ✓ Évaluation des équipes de puisatiers intervenants aux forages
- ✓ Rapport final mentionnant les caractéristiques des travaux réalisés et les recommandations concernant la mise en place d'un système durable d'accès à l'eau potable
- ✓ Procès-verbaux de démarrage et de réception de chaque forage (signé par l'entreprise, l'autorité locale et la coordinatrice de FAMSI) .

Les documents seront fournis en format numérique et en format papier.

8. MOYENS HUMAINES

Le personnel suivant sera mobilisé par l'entreprise pour l'exécution des travaux:

- 1 INGÉNIEUR HYDRAULIQUE ou assimilé, avec au moins 5 ans d'expérience. Il sera en permanence au chantier. Il pourra s'absenter uniquement avec l'autorisation de FAMSI. Il sera le chef de mission. Il assurera :
 - ✓ La Coordination des travaux et de l'équipe de puisatiers
 - ✓ La Coordination avec le Maître d'Ouvrage ou son représentant
 - ✓ La conception, planification et supervision de toutes les activités de son équipe
 - ✓ Le Contrôle interne de qualité des travaux et contrôle sur le terrain
 - ✓ Le traitement des données
 - ✓ La synthèse et analyse des résultats des activités
 - ✓ La qualité des analyses d'eau réalisées par une entreprise ou organisme agréé dans le territoire national.
- 1 EQUIPE DE PUISATIERS constitué par un minimum de 5 personnes.

Le Titulaire se présente à toutes les convocations qui lui sont adressées par le maître d'œuvre dans le cadre de la prestation.

9. MOYENS MATERIELS

Le soumissionnaire mobilisera, exclusivement pour l'exécution de la prestation, un (1) véhicule 4x4 pour se déplacer au terrain, un (1) appareil photographique numérique, un (1) GPS et tous les équipements ou éléments nécessaires pour assurer le bon déroulement de la prestation.

10. METHODOLOGIE

Le soumissionnaire présentera dans son offre la méthodologie qu'il compte suivre pour l'exécution des prestations demandées.

Il décrira aussi l'organisation qu'il compte mettre en place pour l'exécution des prestations demandées, en termes de mobilisation des moyens en personnel et matériels.

Aussi, il ajoutera les attestations sur les prestations réalisées de nature similaire.

11. DUREE ET DEROULEMENT DE LA PRESTATION

La durée des travaux sera de trente (30) jours à partir de la signature du contrat. La durée pourra être prolongée pour le correct achèvement des travaux. Dans ce cas, les prix unitaires seront respectés, et les jours comptabilisés seront les jours de travail.

Le travail s'effectuera en collaboration et sous la supervision de la coordinatrice du FAMSI en Mauritanie.

Le démarrage des travaux aura lieu au plus tard **le 09 février 2019**.

En tout cas, la prestation restera en vigueur jusqu'à la validation du MO du rapport finale des travaux.

12. MODE DE PAIEMENT

Le mode de paiement sera comme il suit:

- ✓ 50 % du montant total après la présentation de planning et validation par le Projet.
- ✓ 50 % après la présentation et validation des fiches des forages, avec le dossier photographique, l'évaluation des équipes, les analyses d'eau et la validation du rapport final des travaux de la part de la coordinatrice du FAMSI.

Le paiement sera réalisé en ouguiyas par chèque ou par virement bancaire au compte bancaire fourni par le soumissionnaire.

13. PRÉSENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées avant **23h59 du mercredi 30 janvier 2019** avec le sujet « **209.021AAC-MR Forages Manuels** » aux adresses électroniques suivantes :

aartigas@andaluciasolidaria.org
contrataciones@andaluciasolidaria.org

14. ATTRIBUTION DU SERVICE

L'organisme adjudicateur attribuera le marché conformément à la proposition formulée par le comité de sélection. En conformité avec les statuts de l'association et son système interne d'attribution des contrats, la direction du FAMSI est l'organisme administratif responsable de l'attribution des contrats dont l'adresse postale est la suivante :

Organisme : Fonds Andalou de Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI)

Adresse : Avenida del Brillante, 177

Ville, CP et pays : Córdoba, 14012, Espagne.